

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

DUBOSC

Yann

Maire ou adjoint municipal/Bussy-Saint-Georges (77)/Maire

Élu(e) ou nommé(e) le : 27/06/2020

Déclaration déposée le : 19/04/2022 11:24:27

Renseignements personnels :

Année de naissance : 28/12/1968

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Chambre de Métiers et de l'artisanat de Seine Saint Denis de 10/2012 à 01/2017 Secrétaire général	2012 : 18287 € Net 2013 : 72901 € Net 2014 : 77104 € Net 2015 : 82311 € Net 2016 : 84364 € Net 2017 : 6003 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Auto entreprise depuis le 01/2019 conseils juridiques	2019 : 13 000 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 21 000 € Net 2022 : 3 000 € Net

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Coop Acces de 01/2016 à 02/2017 Président puis administrateur du conseil de surveillance Commentaire : Activité bénévole Démission actée pour le 8 février 2017	2016 : 0 € Brut 2017 : 0 € Brut
Organisme : EPAMARNE de 03/2016 à 09/2016 Président Commentaire : Perte de la présidence suite à ma démission du Conseil municipal de Bussy Saint Georges.	2016 : 0 € Brut
Organisme : EPAMARNE de 12/2016 à 02/2017 Président	2016 : 0 € Brut 2017 : 0 € Brut
Organisme : Energie Développement local (SEM) de 01/2017 à 02/2017 Administrateur Commentaire : SEM mise en sommeil avant dissolution.	2017 : 0 € Brut
Organisme : CCAS de 12/2016 à 02/2017 Président Commentaire : Présidence obligatoire pour le Maire (voir le CGCT)	2016 : 0 € Brut 2017 : 0 € Brut

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Néant Consultante - formatrice

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire de Bussy Saint Georges de 01/2017 à 02/2017 Commentaire : A venir : 2438€ / mois	2017 : 0 € Net
Vice Président de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire de 01/2017 à 02/2017 Commentaire : A venir : 644 € / mois	2017 : 0 € Net
conseiller départemental depuis le 06/2021 Commentaire : Le mandat vient de débuter en juillet 2021	2021 : 2 200 € Net

Observations

Je soussigné Yann DUBOSC certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 19/04/2022 11:24:27

Signature : Yann DUBOSC